

**CLER**  
RÉSEAU POUR  
LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Sur le plan environnemental, l'année 2015 a été riche en événements mais aussi en promesses qu'il convient désormais de tenir. Après le sommet Paris-Climat (COP 21), la France saura-t-elle montrer l'exemple et donner des signes forts de changement ? Alors que la publication de la Programmation pluriannuelle de l'énergie, qui est censée être la feuille de route opérationnelle de la loi de transition énergétique adoptée en 2015, est sans cesse repoussée, nous sommes en droit de nous poser la question... Au sein du CLER - Réseau pour la transition énergétique, nous partageons la conviction qu'il faut changer de braquet rapidement, et passer à la vitesse supérieure en développant les énergies renouvelables et en réduisant notre consommation d'énergie.

Car il existe des raisons d'espérer ! La COP 21 a permis la médiatisation de ces enjeux et a ouvert le débat sur cette nécessité d'agir rapidement pour ne pas accentuer la cinétique du dérèglement climatique. Peu à peu, les investisseurs quittent le secteur des énergies fossiles ou fissiles et préfèrent le développement des énergies renouvelables. La mise en place progressive des plateformes de la rénovation énergétique commence à porter ses fruits dans les territoires. Même s'il est perfectible, l'appel à projet des Territoires à énergie positive pour la croissance verte a permis à des collectivités de mettre le pied à l'étrier environnemental. Aujourd'hui, un élu qui souhaite réduire la consommation d'énergie grâce à l'extinction de l'éclairage public ne passe plus pour un « arriéré » mais semble en avance sur son temps.

Pour notre association, le nombre d'adhésions annuelles en perpétuelle augmentation est la preuve de ce changement en cours dans la société. Nous souhaitons ainsi que tous les adhérents qui nous ont rejoints ou comptent nous rejoindre, se sentent chez eux au sein du réseau du CLER afin de partager les projets dont ils sont fiers, d'échanger et de se nourrir des expériences de leurs pairs. Au sein de leur association, de leur collectivité ou de leur entreprise, ils incarnent une société en mouvement qui met en œuvre la transition énergétique sur le terrain. Leurs pratiques sont reproductibles dans toute la France. Il nous reste néanmoins à accomplir une tâche peu aisée : mettre en place les conditions de la généralisation de ces pratiques dans l'intérêt de tous.

Michel MAYA



## LE CLER EN BREF

Le CLER, Réseau pour la transition énergétique, est une association agréée pour la protection de l'environnement, créée en 1984 et habilitée à siéger dans les instances nationales. Son objectif est la promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, le développement local par l'énergie, l'appropriation locale de ces sujets dans les territoires, et la lutte contre la précarité énergétique. Aujourd'hui, le CLER fédère un réseau de près de 300 membres (associations, entreprises, collectivités locales et leurs groupements, agences locales, organismes de formation...) qui représentent 17 000 citoyens et près de 6 000 salariés dans toute la France. Généralistes ou spécialistes, les adhérents du CLER assurent un travail de terrain au sein des territoires. L'ancrage au cœur des réalités locales, la diversité complémentaire des champs d'expertise, mêlés à une approche transversale, caractérisent notre réseau qui œuvre depuis trente ans à construire une vision globale et concrète de la transition énergétique.

### Les adhérents du CLER en quelques chiffres

49 nouveaux membres ont rejoint le réseau CLER en 2015. Grâce à l'essor des Territoires à énergie positive, de nouvelles collectivités territoriales (communautés de communes et syndicats mixtes) ont souhaité adhérer au CLER. C'est donc le collège C qui a connu la plus forte hausse l'année dernière. Les cotisations représentent ainsi 13 % des recettes et permettent une liberté d'action à l'association et le renforcement de l'animation du réseau.

### NOS MISSIONS

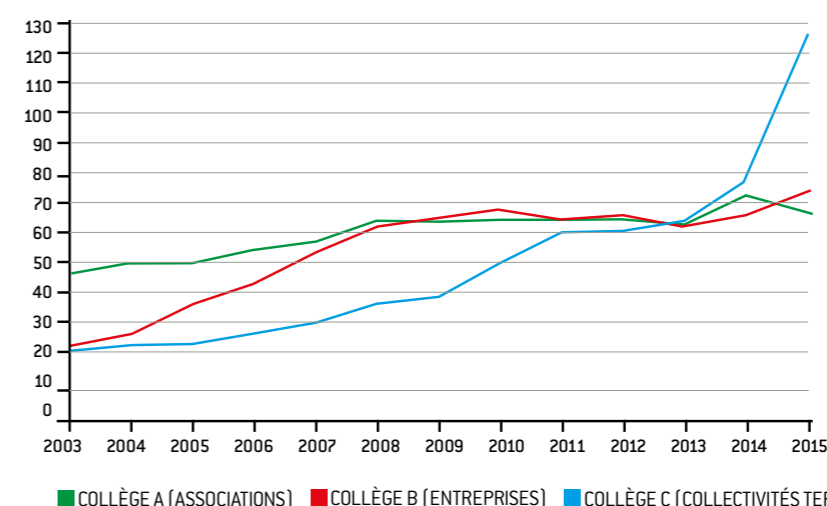
*Echanger*  
DYNAMISER LE RÉSEAU D'ADHÉRENTS

*Convaincre*  
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE DÉBAT FRANÇAIS

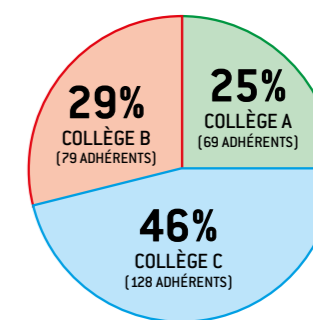
*Informier*  
FAIRE CIRCULER LES CONNAISSANCES

6 000 SALARIÉS ET 17 000 CITOYENS

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



276 ADHÉRENTS EN 2015 RÉPARTIS AINSI :



# DÉVELOPPER ET ANIMER LE RÉSEAU CLER

**A**ssociations, organismes publics, entreprises... les adhérents du CLER, spécialistes ou généralistes, sont complémentaires. Ils assurent un travail de terrain au cœur des territoires et ont acquis de l'expérience et de l'expertise sur les questions énergétiques. La composition variée du réseau fait sa force ! Le CLER a pour mission d'animer et de renforcer ce collectif d'adhérents engagés pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

« Animer » du latin animare « donner la vie ». Depuis 30 ans, l'association CLER met en lien des acteurs de la transition énergétique en développant et dynamisant différents réseaux thématiques et en organisant des événements nationaux qui permettent à ses adhérents de se rencontrer et de construire leur mouvement. Cette mission fondatrice repose sur le travail de plusieurs salariés qui endossent le rôle d'animateurs. Les adhérents peuvent ainsi se retrouver au sein de « sous-réseaux » spécifiques (Territoires à énergie positive, Espaces Info Energie et organismes de formation) au sein desquels ils échangent sur leurs problématiques et construisent des méthodologies propres. Ils peuvent également s'ouvrir à des acteurs extérieurs avec lesquels le CLER mène des actions d'animation dans un objectif bien défini, comme celui de lutter contre la précarité énergétique (voir page suivante).

## Des dynamiques d'échanges

Pour mutualiser les connaissances des adhérents du CLER, l'association a mis en place des temps d'échange en ligne, assurés régulièrement par des adhérents pour les adhérents. Ces « *Mardis de la Transition énergétique* » sont des webinaires (pour web-séminaires). Ils ont lieu chaque premier mardi du mois de 16h à 17h30 sur des sujets d'actualité (COP 21 ou élections régionales), des nouvelles dispositions de lois à éclaircir (Certificats d'économie d'énergie, plateformes de la rénovation énergétique) ou des débats de fond à aborder pour aboutir à une position commune (autoconsommation d'électricité, alimentation et transition, éducation populaire). Ces séances « *d'échange réciproque de savoirs* » accueillent chaque fois une trentaine de structures

connectées, et sont souvent, pour les adhérents, l'occasion de réunir devant l'écran tous leurs collaborateurs. Après l'intervention de deux experts invités à parler de la thématique choisie, une session de questions et de réponses permet aux « *apprenants* » de prendre la parole. Avec les *Clés de la rénovation* (voir page 12) ou les « *12-13* » des Territoires à énergie positive, ces ateliers permettent la diffusion en ligne de connaissances, en visioconférence ou en live-chat. La liste de discussion CLER-Adhérents, qui comporte 509 abonnés, est également un lieu d'échange où 490 messages ont été envoyés en 2015.

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

TERRITOIRES RURAUX

## Les Territoires à énergie positive renforcent leurs actions

Depuis juin 2011, le réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS) rassemble les territoires ruraux qui visent l'objectif de réduire leurs besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. Il constitue un sous-réseau du CLER doté d'une gouvernance propre. Dans le cadre de groupes de travail, le réseau TEPOS a renforcé ses échanges et produit des analyses spécifiques sur trois thématiques en 2015 : la mobilité durable en milieu rural, la gouvernance territoriale de l'énergie et le financement du développement de projets d'énergies renouvelables. En partenariat avec Mairie-conseils (service de la Caisse des Dépôts), le réseau TEPOS a également animé des téléconférences web : le « *12-13* » des TEPOS. Un mois sur deux, de 12h à 13h, un territoire pionnier y témoigne de sa démarche auprès des élus et de leurs collaborateurs qui recherchent des références et des pratiques concrètes pour avancer dans leur transition énergétique territoriale. En 2015, le Thouarsais, le Pôle Albigeois et Bastides, le SIPHEM, les Monts du Lyonnais et la Biovallée sont intervenus.

Au cours de l'année 2015, les lauréats de l'appel à projets « *territoires à énergie positive pour la croissance verte* » (TEPCV) ont formalisé leur convention avec le Ministère de l'écologie. Tous les membres du réseau TEPOS qui avaient soumis un dossier de candidature en font partie, de même que toutes les collectivités engagées dans un programme régional TEPOS préexistant (Aquitaine, Bourgogne, Rhône-Alpes). Par ailleurs, une vingtaine de nouveaux territoires

## La Ligue EnR de retour en 2015

LIGUE ENR FRANCE

Qui mène concrètement le jeu de la transition énergétique ? La Ligue EnR France est une compétition positive entre collectivités locales basée sur les énergies renouvelables, organisée depuis 2006 par le CLER. Elle vise à identifier et récompenser les territoires qui sont les plus impliqués dans le développement des énergies renouvelables. De Strasbourg à la Montagne Noire, onze territoires ont été sacrés champions pendant les Assises de l'énergie à Dunkerque, le 26 janvier 2016.  
[www.ligue-enr.fr](http://www.ligue-enr.fr)



DATE CLÉ

2-4 septembre 2015

Les Rencontres nationales des territoires à énergie positive ont rassemblé 450 participants en septembre 2015 à Thouars. Une affluente encourageante qui témoigne d'un nombre croissant d'élus, de techniciens et de porteurs de projets intéressés par la transition énergétique dans les territoires. Ils ont pu partager leurs expériences et se former au cours de multiples ateliers ; ils ont également pu découvrir le Thouarsais, membre historique du réseau et engagé depuis dix ans dans une politique énergétique volontariste. Cette Communauté de communes était l'organisatrice en chef de la 5e édition de ces rencontres, en partenariat avec la Région Poitou-Charentes, l'ADEME, le Département des Deux-Sèvres et la Caisse des Dépôts, et en collaboration avec le CLER.

20-22 mai 2015

Moment fort de l'année : les Rencontres de la transition énergétique ont réuni en 2015 150 acteurs du CLER - Réseau pour la Transition énergétique à Grenoble. A cette occasion, ils ont pu échanger sur les thèmes des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie et de la précarité énergétique lors de multiples ateliers à l'issue desquels des propositions concrètes ont pu émerger. En séance plénière, les interventions de Madeleine Charru, directrice de Solagro et de Fabrice Flipo, maître de conférences en philosophie, ont lancé le débat sur la réalisation de l'objectif 100 % énergies renouvelables. Ce slogan mondial et fédérateur se décline en France et en Europe, au cœur de territoires à énergie positive. David Marchal de l'ADEME est également venu présenter en exclusivité l'étude « *Vers un mix électrique 100% renouvelables en 2050* » avant sa parution officielle.

Échanger



DATE CLÉ

21 octobre 2015

Plus de cent professionnels issus de 36 départements sont venus s'informer, échanger leurs expériences et débattre lors de la journée annuelle du réseau RAPPEL à Paris en octobre. Au cœur des discussions : les réglementations nouvelles proposées par la loi de transition énergétique, notamment la nouvelle obligation de certificats d'économie d'énergie « précarité énergétique » pour les fournisseurs d'énergie et de carburant ou l'intégration de la performance énergétique dans les critères de décence des logements. Le RAPPEL a également organisé une séance de speed-dating des outils qui a permis aux participants de découvrir huit outils abordant des thèmes variés, construits et animés par leurs confrères dans les territoires.

ruraux ont rejoint le réseau TEPOS, afin de bénéficier des espaces d'échanges mis à disposition et des conseils méthodologiques apportés par leurs pairs. Parmi les membres du réseau TEPOS, seize territoires ont formalisé leur engagement politique vers un objectif 100 % renouvelables en s'engageant dans la reconnaissance « Territoire à énergie positive ». En évaluant régulièrement leur démarche selon un ensemble de critères ambitieux caractérisant un territoire à énergie positive accompli, ils montrent la voie aux 260 lauréats TEPCV labellisés par le Ministère. Les membres de ce réseau précurseur sont également intervenus dans toute la France lors de conférences locales et des salons professionnels. Via le site [Tepos.fr](http://Tepos.fr) qui propose des actualités, des bonnes pratiques, des comptes-rendus interactifs, des vidéos et une lettre d'informations mensuelle, ou encore sur Twitter (@reseau-tepos), force est de constater l'intérêt grandissant et le succès de leurs actions.

[www.tepos.fr](http://www.tepos.fr)

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

## Poursuivre et accélérer le déploiement des SLIME

Le CLER coordonne les Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), le premier programme d'information éligible aux Certificats d'économies d'énergie « précarité énergétique ». Il est destiné à accompagner les dispositifs locaux de lutte contre la précarité énergétique en se concentrant sur le repérage et le conseil personnalisé aux ménages modestes, via des visites à domicile. En 2015, le programme SLIME entre dans sa troisième année de déploiement : vingt territoires sont impliqués et plus de 4400 ménages ont été identifiés, diagnostiqués puis orientés vers un dispositif les aidant à sortir de la précarité énergétique. Au total, deux millions d'euros ont été dédiés à la lutte contre la précarité énergétique. Le CLER a poursuivi l'animation du réseau de collectivités SLIME lors d'un séminaire annuel fin juin réunissant douze territoires SLIME et des membres du comité de suivi autour des questions opérationnelles et stratégiques du programme. Un module de formation intitulé « Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique » a été proposé aux chargés de visite par 29 formateurs : 73 stagiaires ont été formés à cette activité dans neuf régions. Pour déployer le programme, le CLER est lauréat d'un accompagnement au changement d'échelle animé par Ashoka (réseau international d'entrepreneurs sociaux) et la Fondation Schneider Electric, aux côtés de quatorze autres porteurs de projets en Europe.

[www.lesslime.fr](http://www.lesslime.fr)



## RAPPEL : bientôt dix ans de lutte contre la précarité énergétique

Le réseau RAPPEL a été créé en 2007. Il est co-animé par le CLER et l'association SOLIBRI. Il assure un échange au niveau national entre des partenaires régionaux et locaux, issus des mondes de l'énergie, du

logement et de l'action sociale, sur le thème de la précarité énergétique. Fin 2015, il réunit plus de 950 membres d'horizons divers : des associations, des collectivités locales, des entreprises, des administrations et quelques particuliers (étudiants et retraités notamment). Il a également vocation à mettre en contact et à faire échanger de manière informelle des têtes de réseau et des acteurs nationaux actifs sur le sujet (Fédération SOLIHA, Secours catholique, Fondation Abbé Pierre, UNCCAS, FAPIL, ARCE) afin d'envisager des prises de position communes. Plusieurs supports de diffusion d'information et des outils sont mis à la disposition des membres du RAPPEL : une newsletter, une liste de discussion, la publication semestrielle *Focus*, des webinaires, des groupes de travail thématiques, et enfin une rencontre nationale organisée chaque année.

[www.precarite-energie.org](http://www.precarite-energie.org)

CONSEIL ÉNERGIE



## Les EIE au cœur des plateformes locales de la rénovation énergétique

Le CLER anime un sous-réseau spécifique dédié aux structures porteuses d'un Espace Info Energie (EIE). Ces membres sont présents dans la moitié des plateformes locales de la rénovation énergétique labellisées par l'ADEME et les Régions. Pour renforcer les retours de terrain et promouvoir les actions et les résultats des EIE auprès des instances nationales, le CLER a contribué aux Rencontres nationales organisées avec ces acteurs territoriaux par l'ADEME en proposant des sujets et des intervenants. Trois associations membres du réseau ont bénéficié d'un accompagnement à la réflexion sur la nécessaire évolution de leurs modèles économiques, dans le cadre d'un comité technique du Centre de ressources des Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) Environnement. La fiche métier du conseiller « plateforme » a également été complétée par des exemples de ventilation des temps de travail nécessaire au traitement d'un dossier. Une boîte à outils ainsi qu'un processus simplifié d'accompagnement restent encore à construire pour être plus largement diffusés au sein du réseau.

FORMATION



## Formateurs, agissons !

Economiser l'énergie et développer les renouvelables : l'enjeu n'est pas qu'énergétique, il est aussi social. Plusieurs études démontrent qu'un modèle énergétique plus sobre et moins polluant pourrait générer 240 000 emplois en France d'ici 2020 (CIRED) et 825 000 d'ici 2050 (ADEME). Pour agir sur la question des transitions professionnelles et l'évolution de l'offre de formations, le CLER a créé en 2004 un réseau d'organismes de formation engagés pour la transition énergétique et un agrément qui vise à garantir la qualité de ces formations. L'agrément Format'eree s'organise autour de quatre critères qui en constituent le socle : l'éthique du centre de formation, la qualité du contenu, la qualité de la méthode pédagogique, l'insertion sur le marché du travail.

Échanger



DATE CLÉ

4 décembre 2015

A l'occasion de la COP 21, les organismes de formation du réseau CLER ont souhaité mettre en avant la thématique de l'emploi et inter-rôger le rôle des formations pour engager la transition énergétique dans les territoires et lutter contre le réchauffement climatique. Lors d'un colloque intitulé *Formateurs, agissons !*, de nombreux adhérents et non-adhérents se sont rencontrés pour conjuguer leurs approches, notamment à partir de retours d'expériences de terrain. Face au défi des transitions professionnelles, ils se sont penchés sur le rôle des multiples acteurs – formateurs, institutions, entreprises – qui doivent se mobiliser et dialoguer pour permettre aux salariés de se former ou de se reconverter.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

## Les Acteurs en transition énergétique

Le CLER coordonne, avec le Réseau Action Climat et la CFDT, un collectif inédit d'acteurs engagés pour la transition énergétique. Fédérations professionnelles et entreprises, ONG, collectivités et associations de collectivités, et encore syndicats se sont rassemblés sous l'appellation Acteurs en transition énergétique et autour du slogan « *La transition énergétique est une chance !* ». Ils ont mené différentes actions communes, et notamment organisé des conférences de presse pour pousser certaines dispositions au cours du débat sur la loi de transition énergétique. Ils ont obtenu satisfaction sur des points-clés sans lesquels le projet de loi n'aurait pas eu la même ambition ni la même portée.

<http://transitionenergetique.org>

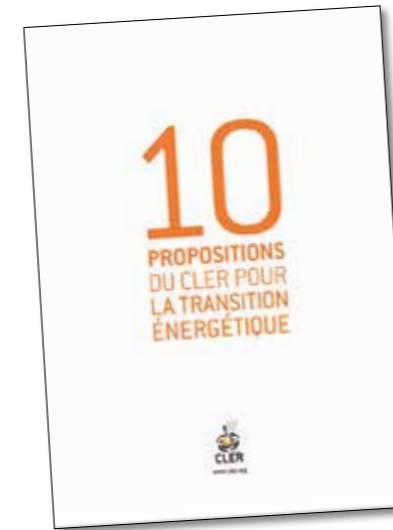


**E**n 32 ans d'existence, le CLER est devenu un acteur de référence de la transition énergétique. Au près des pouvoirs publics ou dans les médias, au sein de multiples instances associatives et structures de l'économie sociale et solidaire dans lesquelles il est engagé, le réseau fait connaître et défend des propositions pour les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Développées en respectant le cadre social, économique et environnemental dans lequel elles s'insèrent, elles sont une chance exceptionnelle pour notre société. Il est aujourd'hui nécessaire de changer radicalement de rapport à l'énergie et de s'engager dans la mise en œuvre d'une transition énergétique reposant sur les trois piliers de la démarche négaWatt (sobriété, efficacité, énergies renouvelables) et sur l'implication de toute la société : citoyens, entreprises et collectivités locales.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

## Une force de propositions pour la loi sur la transition énergétique

La loi sur la Transition énergétique a été adoptée le 17 août 2015. Issue d'un travail de plus de quatre ans, elle pose, comme souvent, de bons principes en oubliant de modifier structurellement le fonctionnement de notre système énergétique. Le CLER a investi beaucoup de travail dès les débats qui ont précédé cette loi, à l'occasion du Débat national sur la transition énergétique. Notre première intervention a consisté à rassembler les acteurs, en coordonnant d'abord les ONG et les associations, pour tâcher d'additionner nos forces. Plus tard, cet espace de coopération s'est élargi à d'autres acteurs pour devenir les « *Acteurs en transition* » (voir encadré). Le CLER a également agi via son réseau en diffusant le plus d'informations possible pour permettre à chacun de participer au débat sur son territoire. Enfin, nous avons consacré beaucoup d'énergie au débat lui-même, en tous ses lieux, pour y défendre à l'apremment nos propositions en séances plénières, et dans chacun des huit



groupes de travail. Le CLER a d'ailleurs assuré la rédaction de l'un des rapports intitulé « *Quelle gouvernance ? Quel rôle pour l'Etat et les collectivités ?* » Tout ce travail s'est basé sur notre document de référence « *10 propositions pour la transition énergétique* ».

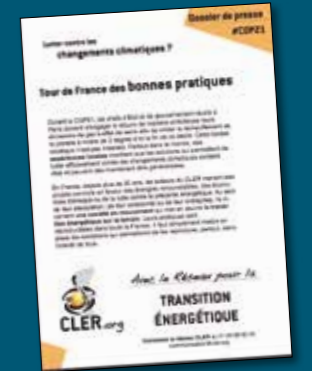
L'étape suivante aurait dû consister en une transformation rapide des conclusions du débat, adoptées à l'été 2013, en un projet de loi. Mais le poste de Ministre de l'écologie a en parallèle connu une très grande instabilité. En neuf mois, Delphine Batho, puis

Philippe Martin et enfin Ségolène Royal se sont succédé. Nous avons ainsi dû attendre un an avant l'adoption, par le Conseil des Ministres, d'un projet de loi, à l'été 2014. Pendant cette période de creux, le CLER a maintenu la pression en proposant, avec huit organisations partenaires, un « *Vrai projet de loi* » destiné à élever le niveau d'exigence du texte qui allait être proposé. L'étape du débat parlementaire a enfin commencé à l'Assemblée nationale à l'automne 2014, puis au Sénat à l'hiver 2015, et enfin en Commission mixte au printemps pour une adoption pendant l'été. Durant cette phase, le CLER s'est donné pour objectif de poursuivre et renforcer la mobilisation des acteurs au-delà des associations et ONG et de maintenir informé son réseau au plus près possible des débats parlementaires.

### Le « *transitiomètre* » a parlé

Pour la presse, nous avons créé avec le RAC-France un « *transitiomètre* », c'est-à-dire un outil de mesure des améliorations ou régressions du texte au jour le jour, en fonction des amendements votés. L'outil a fait ses preuves en montrant que le Parlement a son mot à dire pour améliorer un texte gouvernemental insatisfaisant, et pour montrer l'écart entre les objectifs que se donne la loi, et ses moyens. Ainsi à partir d'un projet de loi à 20 % des mesures nécessaires, le Parlement a finalement adopté une loi comportant 34 % des mesures nécessaires. Insuffisant, mais en net progrès ! C'est également à ce stade que le CLER a rédigé une série de 39 amendements proposés aux députés et sénateurs. Parmi eux, 85 % ont été déposés par un parlementaire et 51 % ont été adoptés tels quels ou partiellement.

Pas de raison de chômer pour autant : nous avons appris que ces luttes ne finissent jamais. D'une part, les textes réglementaires découlant de la loi doivent encore être publiés. D'autre part, tout ne se passe pas dans cette loi, d'autres textes et notamment les lois de finance annuelles ont des conséquences tout aussi structurantes. Enfin, malheureusement, loi votée ne veut pas dire loi respectée. Et si nos objectifs à moyen terme sont aujourd'hui satisfaisants, il nous faudra maintenant tout faire pour que notre pays soit satisfaisant. Il s'agit donc de mener un travail sur l'organisation du système énergétique et agir sur le terrain, en lien permanent avec le réseau.



## Médias et conférences

Fidèle à sa culture, le CLER a activement participé à de nombreux événements publics en 2015. Ces interventions - autant de passerelles entre les territoires et le niveau national - sont assurées dans le cadre d'événements organisés par des adhérents et des partenaires, comme le Salon World Efficiency ou les Assises européennes de la transition énergétique. Ils nous ont permis soit d'informer les acteurs locaux des débats et des enjeux nationaux, soit de porter des messages issus du terrain dans les instances nationales. Du côté des médias, le CLER continue d'être reconnu comme une source d'information importante pour les journalistes spécialisés sur les questions énergétiques et environnementales. Les médias généralistes nous ont également sollicités pour donner notre point de vue notamment dans les pages du *Monde*, de *Libération* ou des *Échos*, et lors d'apparitions audiovisuelles sur les chaînes de *Radio France* ou de *France Télévisions*. A l'occasion de la COP 21, le CLER a enfin réalisé un dossier de presse spécial intitulé « *Lutter contre les changements climatiques ? Tour de France des bonnes pratiques* » afin de valoriser les actions et les initiatives du réseau CLER partout en France.



DATE CLÉ

4 décembre 2015

L'objectif 100 % énergies renouvelables a connu un vif succès lors du sommet des Villes pour le climat organisé à l'Hôtel de ville de Paris. Plus de 700 collectivités y ont enclenché une dynamique vertueuse en prenant des engagements ambitieux dont celui de tendre à 100 % d'énergies renouvelables en 2050. Dans un contexte où la sécurité d'approvisionnement est une préoccupation accrue, et où les bénéfices macro-économiques des énergies renouvelables et le potentiel de créations d'emplois sont connus et vérifiés à travers le monde, les collectivités ont montré qu'elles souhaitent être les leaders de cette transition vers un modèle énergétique plus sobre, plus décentralisé, plus participatif et davantage respectueux de l'environnement.

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Vers un avenir 100 % renouvelable

Fin novembre, la Conférence Paris Climat 2015 (COP21) s'est installée au Bourget pour deux semaines de négociations internationales. Les chefs d'Etat ou de gouvernement y ont acté l'objectif de rester bien en dessous de 2°C de réchauffement global et, autant que possible, de 1,5°C. Ils ont ainsi fixé un cap clair vers la transition énergétique. Lors de cette année où la question du climat a été très médiatisée, le CLER a choisi de populariser un seul concept : celui d'un avenir 100 % énergies renouvelables (EnR). Associés au Réseau Action Climat, nous avons tenté de valoriser les multiples bonnes pratiques déjà connues dans le monde entier, notamment en effectuant la traduction en français du site *go100re.net* qui les recense. Ce site démontre qu'un tel objectif est accessible techniquement, et souhaitable économiquement, et permet d'impliquer tous les acteurs d'une collectivité locale engagée, en lien avec les territoires ruraux environnants. Deux conférences ont également pu être consacrées à cet objectif en 2015 lors du « *Mardi de l'avenir* » consacré aux Villes de demain organisé par le Président de l'Assemblée nationale, et sur le salon World Efficiency, Porte de Versailles. A la veille des Rencontres de la transition énergétique organisées par le CLER sur le thème d'une société 100 % EnR, le journal *Le Monde* a même publié une interview de son délégué général, intitulée « *Le 100% renouvelable en France est possible et s'imposera* ».



## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

## Mener campagne pour l'efficacité énergétique

Depuis l'adoption de la directive « *efficacité énergétique* » en 2012, le CLER anime la Coalition France pour l'efficacité énergétique. Elle regroupe des industriels (Gimelec, Isolons la Terre contre le CO2), des sociétés de services indépendantes (GESEC), des associations de promotion de la performance énergétique des bâtiments dans les territoires (Effinergie), des associations de protection de l'environnement (FNE, RAC, CLER), de consommateurs et d'utilisateurs (UFC-Que Choisir, Association des responsables de copropriétés) soucieux de faire avancer le sujet de l'efficacité énergétique en France.

En 2015, les membres de la coalition ont poursuivi leurs actions aux niveaux français et européen, notamment en matière de financement de l'efficacité énergétique. Dans ce cadre et constatant que l'Etat n'avait pas correctement mis en place un certain nombre de dispositions prévues par la directive européenne « *efficacité énergétique* », le CLER s'est vu contraint de saisir la Commission européenne. C'est la deuxième fois que l'association prend ce type d'initiative après la plainte de 2014 relative au non respect de la directive « *performance énergétique des bâtiments* » pour laquelle la Commission européenne a mis l'Etat Français en demeure.

Le CLER a également prolongé son implication dans la campagne européenne « *Cool products for a cool planet* » pour plus d'efficacité énergétique dans les produits de grande consommation. Seule voix de la société civile lors des consultations nationales, le CLER a défendu des positions ambitieuses tout en essayant de vulgariser ces sujets-clés via notamment l'animation du site *coolproducts.fr*. 2015 fut également l'occasion pour le CLER d'alerter la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes concernant le vaste greenwashing des lampes s'attribuant indûment le terme « *éco-halogènes* » !

Dans le débat politique français, l'action du CLER consiste à suivre les travaux parlementaires, rencontrer les décideurs et rédiger des amendements à l'intention des élus. Cela a été le cas dans le cadre des projets de loi de finance 2015, Transition énergétique, ALUR et Macron. Enfin, le CLER a continué à demander plus d'ambition pour la troisième période des Certificats d'économie d'énergie (CEE), sans succès puisque l'objectif a été fixé fin 2014 à 700 TWh cumac au lieu des 1045 que nous réclamions.

[www.coolproducts.fr](http://www.coolproducts.fr)  
[www.coalition-energie.org](http://www.coalition-energie.org)



DATE CLÉ

26 septembre 2015

Les réglementations écoconception et étiquette énergie pour les chaudières, les pompes à chaleur et les chauffe-eaux sont entrées en vigueur dans tous les Etats-membres en septembre 2015. Ces produits qui représentent 1/4 de nos consommations d'énergie devront donc répondre à d'ambitieuses exigences, réservant le marché aux chaudières à condensation. Elles ne concerneront malheureusement pas le chauffage électrique alors même qu'il est plus coûteux et vient directement concurrencer des chaudières et des pompes à chaleur désormais plus économes. Reste donc à la France d'imposer des étiquettes énergie aussi ambitieuses à ces radiateurs électriques.

# FAIRE CIRCULER LES CONNAISSANCES



DATE CLÉ

27 septembre 2015

En vue de la COP 21, une dynamique citoyenne a été lancée en 2015 grâce notamment à Altematiba. Le CLER a naturellement souhaité se joindre à ces manifestations pour expliquer sa vision d'une transition énergétique ancrée dans les territoires. Le dimanche 27 septembre, nous avons par exemple pris part au quartier Energie, place de la République à Paris, présenté un stand et discuté avec de nombreux visiteurs et curieux. Une occasion d'échanger sur les bonnes pratiques mises en place par les adhérents du réseau et d'expliquer aux particuliers comment ils peuvent agir chez eux, dans leur collectivité ou leur maison.

**D**epuis sa création, le CLER a pour mission de faire circuler les informations relatives à la transition énergétique afin de venir en aide aux adhérents du réseau et les tenir au courant de l'actualité des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergétique. L'association propose également des actions de sensibilisation et de mobilisation du grand public.

DOCUMENTATION

## Des alertes personnalisées et un service de veille documentaire sur mesure

Le centre de documentation du CLER offre un outil d'information performant aux professionnels de l'énergie et du bâtiment, des Espaces Info Energie, des Points Rénovation Info Service (PRIS), aux élus, aux enseignants, aux étudiants, ainsi qu'au grand public. Les documents sont consultables sur place ou à distance, à travers une base de données documentaires en ligne qui a fait peau neuve en juin 2015. En bonne position dans les résultats des principaux moteurs de recherche, chaque document et chaque mot clé de la base sont ainsi indexés sur Internet. La base de données est mise à jour quotidiennement et s'est enrichie en 2015 de 816 documents (articles, ouvrages, photographies libres d'usage, vidéos, jeux...). Elle propose désormais plus de 24 997 références documentaires. Dans le courant de l'année, 56 517 internautes ont consulté 489 208 fiches documentaires et téléchargé 37 635 documents. La documentaliste répond aux demandes d'informations des utilisateurs (bibliographies, synthèses d'articles, demandes d'information sur un sujet précis).



## Des Clés pour tout savoir sur la rénovation énergétique

En 2014, le CLER a créé l'émission *Les Clés de la rénovation* qui répond à toutes les questions des citoyens sur la performance énergétique des logements et les techniques de rénovation. En direct et en vidéo, chaque deuxième mercredi du mois à 18h, nous accueillons des conseillers Info Energie et les spécialistes du réseau CLER pour un échange d'une heure environ. Ces formations en ligne existent grâce au soutien de l'ADEME, et en partenariat avec le magazine *La Maison écologique* et *Actu-Environnement.com*. Dix émissions ont été diffusées en 2015. Depuis leur création fin 2014, l'ensemble des émissions a dépassé les 13 000 vues. [www.clesrenov.org](http://www.clesrenov.org)

La newsletter *DOC&Cler* présente les nouveautés du centre de documentation. Son format et son habillage ont également été modernisés en 2015. Il s'agit d'une lettre d'information électronique bimensuelle au format HTML qui présente les nouvelles références documentaires (ouvrages, articles, multimédia). Elle est diffusée gratuitement aux adhérents et partenaires du CLER (plus de 1000 abonnés en 2015). Différents fils de veille thématiques, spécialisés en fonction des besoins opérationnels, ont été mis au point en direction des conseillers Info Energie, des chargés de mission précarité énergétique et des chargés de mission TEPOS (Territoires à énergie positive). Ce service a été lancé en septembre 2015 et comptait 180 abonnés fin décembre. Les adhérents du CLER peuvent en bénéficier sur simple demande.

Contact : [documentation@cler.org](mailto:documentation@cler.org)  
[www.doc-transition-energetique.info](http://www.doc-transition-energetique.info)

CONCOURS

## La transition énergétique en Cler Obscur

Depuis son lancement, le concours de courts-métrages Cler Obscur a permis de rassembler 118 films sur le thème de la transition énergétique, tous visibles sur la chaîne Youtube (FestivalCLER) de la compétition. En 2015, à l'occasion de la 6e édition lancée le 1er septembre, 21 films ont été reçus. Quatre d'entre eux ont été sélectionnés fin novembre par les internautes (suite à une campagne de votes en ligne qui a enregistré une participation record du public avec plus de 10 000 votes sur notre site) et par un jury composé de nos fidèles partenaires (ADEME, association Avenir Climatique, Revue Ecologik). Les courts-métrages formulent chacun des réflexions intéressantes sur la transition et des incitations à protéger l'environnement. Leur enthousiasme et la capacité mobilisatrice de ces projets amateurs ont permis une fois encore de montrer les multiples visages de la transition énergétique sur le terrain. Un visage rajeuni car tous les gagnants ont moins de 30 ans.

Le 8 décembre 2015, les quatre films gagnants ont été diffusés dans le cadre de la COP21 au Centquatre à Paris, au sein de la Zone d'action climatique, un espace associatif animé par les membres de la Coalition Climat 21 dont le CLER fait partie. Lors de cette projection, les lauréats ont eu l'occasion de rencontrer l'association CLER qui organise le concours, les membres du jury et de décrire leur projet et leur motivation à une cinquantaine de spectateurs.

[www.cler-obscur.fr](http://www.cler-obscur.fr)

## LES FILMS LAURÉATS EN 2015



### PRIX SPÉCIAL DU JURY :

L'éolienne de papier (par Maxence Jamet, 17 ans)

### 1<sup>ER</sup> PRIX DES INTERNAUTES :

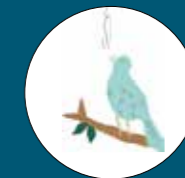
Man vs. Wild (par Raphaël Salamone, 21 ans)

### 2<sup>E</sup> PRIX DES INTERNAUTES :

Eau insalubre (par Mustapha Benghemaout)

### 3<sup>E</sup> PRIX DES INTERNAUTES :

Changement climatique : Watty à la rescousse (par Mathilde Allard)



## Un haïku pour le climat

« Ecrire quelques haïkus, c'est ne plus voir le monde de la même manière », écrit le philosophe Michel Onfray. Pour mobiliser le grand public autour de la transition énergétique et faire connaître le réseau CLER, l'idée d'un concours de haïku a germé en 2014... et est arrivé à maturité à l'occasion du Printemps des poètes 2015. Des dizaines d'auteurs professionnels ou amateurs sont ainsi passés à l'acte poétique pour dénoncer le système énergétique actuel et imaginer la transition vers un modèle plus sobre. Un mini-livret présentant les haïkus lauréats est disponible en ligne. <http://cler.org/-Concours-de-haikus->

## Citoyen sans toit Isolé dans la cité Rêve d'isolation

Laurent Ateienza

## J' en rêvais du pôle Mais je ne peux plus rêver

Mon rêve a fondu

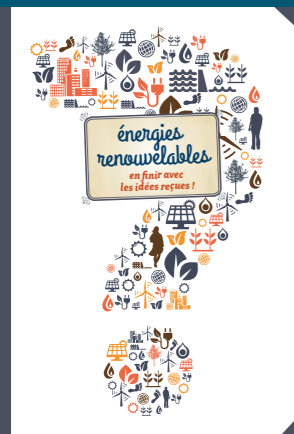
Rachel, lycéenne

## Haute question philosophique À quoi rêve le goéland Le bec dans le pétrole

Marc Bonetto

## Énergies renouvelables : en finir avec les idées reçues !

« Les EnR coûtent cher », « Elles demandent plus d'énergie à fabriquer qu'elles n'en restituent », « Elles détruisent des emplois »... Qui n'a jamais entendu ces affirmations tenues, la plupart du temps de bonne foi, par des relais d'opinion ou des responsables politiques ? Elles sont pourtant presque toujours erronées. Cette publication conjointe du CLER, du Réseau Action Climat et d'HESPUL offre au lecteur la possibilité de trier le bon grain de l'ivraie dans tout ce qu'il entend dire ici ou là sur les énergies renouvelables. Elle est organisée sous forme de onze fiches thématiques et complétée par un glossaire et des informations sur l'état d'avancement des énergies renouvelables en France, en Europe et dans le monde. Déjà imprimée à 3000 exemplaires en mai 2014, et 2000 exemplaires en décembre 2014, le succès de la publication nous a conduit à lancer un tirage supplémentaire de 2000 exemplaires en décembre 2015.



## CLER Infos : une revue au service de la transition énergétique

En 2015, l'association CLER a publié six numéros de sa revue CLER Infos qui poursuit ainsi son objectif de mettre en lien les acteurs de la transition énergétique en leur donnant la parole dans un espace d'analyse et de dialogue. Au fil des années et grâce à plus de 110 numéros, cette

publication suit l'actualité de la transition énergétique à tous les échelons territoriaux, du local au global. Publié tous les deux mois, le CLER Infos a proposé différents types de contenus rédactionnels : des retours d'expérience de terrain sous forme de reportages, de témoignages ou d'interviews, des analyses et des décryptages de politiques nationales et européennes, et enfin des tribunes. Adoption du Projet de loi relatif à la transition énergétique et la croissance verte, organisation de la COP 21 à Paris ou élections régionales, l'actualité de la transition énergétique a été dense en 2015 ! Dans leur CLER Infos, les acteurs du réseau ont pu recevoir une information spécialisée et de qualité sur les évolutions réglementaires (Certificats d'économie d'énergie, contribution au service public de l'électricité, marché de l'électricité ou plateformes de la rénovation énergétique) et des informations utiles sur la mobilisation de terrain contre les changements climatiques.

## Un passage progressif au numérique sur CLER.org

Le site CLER.org est une vitrine des multiples activités du CLER sur Internet. Il diffuse des informations sur l'association, ses valeurs et son rôle, mais est également le lieu où s'échangent et se transmettent des actualités et des opinions sur la transition énergétique en général. Pour développer pleinement son potentiel d'interactions, et incarner au mieux la transition énergétique sur le terrain, il subira en 2016 une refonte complète. En plus de rénover l'apparence graphique du site, ce chantier numérique a l'ambition de mieux articuler tous les sites administrés par le CLER et donc toutes les thématiques sur lesquelles agit l'association au quotidien. Il mettra en musique les newsletters de ces sites, les outils de formation en ligne que le CLER a créés, les nombreuses offres d'emploi qui continuent d'y être publiées (175 en 2015), l'agenda et tous les contenus rédactionnels et multimédias que nous proposons.



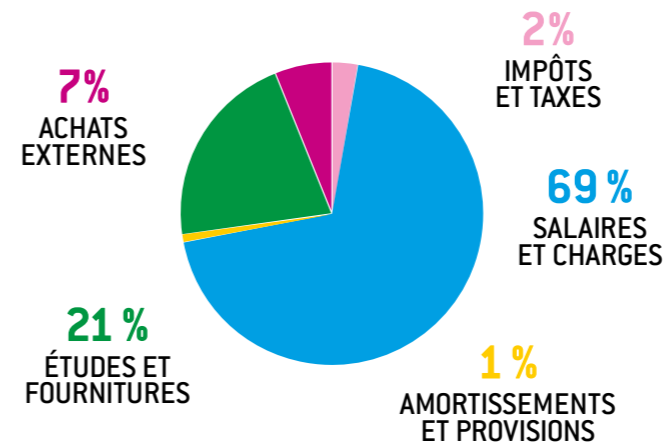
Suivez-nous ! @assoCLER

Exister sur Internet, c'est aussi investir les réseaux sociaux, dialoguer avec les journalistes, les militants et tous les internautes citoyens qui s'intéressent à la maîtrise de l'énergie, la sobriété et les énergies renouvelables. Présent sur Twitter depuis 2011, le CLER a déjà émis plus de 1800 gazouillis... à l'intention de 4500 abonnés.

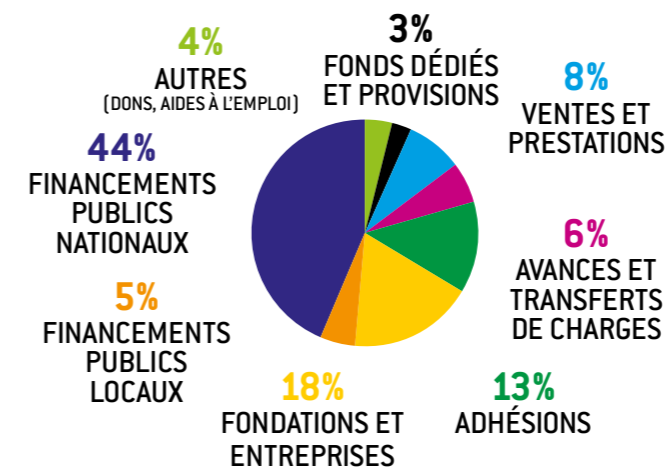
7500 ABONNÉS À LA LETTRE D'INFOS CLER ET NET

# ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

## CHARGES 2015 (824 302 €)



## PRODUITS 2015 (861 890 €)



## Partenaires et financeurs du CLER



## Conseil d'administration

- Alban AUBERT, directeur de Quercy Energies
- Stéphane BALY, adjoint au maire de la Ville de Lille
- Emmanuelle BERTHO, représentante d'Energies Vertes du Bourbonnais
- Daniel BREUILLER, représentant du SIPPPEC, maire de la ville d'Arcueil  
Suppléant : Arnaud BRUNEL
- Sandrine BURESI, directrice du GEFOSAT, vice-présidente du CLER
- Madeleine CHARRU, directrice de SOLAGRO, vice-présidente du CLER
- Olivier DEHAESE, représentant d'AMORCE  
Suppléant : Nicolas Garnier
- Sébastien DENIS, directeur d'éQuiNeo, Trésorier du CLER
- Denis GABORIAU, directeur du CFP La Futaie
- Cyril JARNY, directeur France du GERES
- Marc JEDLICZKA, directeur général d'HESPUL, vice-président du CLER
- Marie-Laure LAMY, directrice d'ALOEN, vice-présidente du CLER  
Suppléant : Jean-Paul AUCHER
- Peter LEHMANN, SARL Peter LEHMANN
- Didier LENOIR, président d'honneur du CLER
- Bruno LHOSTE, directeur d'INDIGO  
Suppléant : Gaëtan REMOND
- Michel MAYA, maire de Tramayes, président du CLER
- Julien ROBILLARD, représentant d'Enercoop, secrétaire du CLER
- Anne-Claire ROTURIER JOSSO, directrice du CREAQ
- Claudio RUMOLINO, chargé de mission éolien participatif chez VALOREM
- Patrick VILLALON, directeur général adjoint du SYDEV
- Virginie WATINE BERTIN, directrice d'ALISEE
- Alain WEBER, directeur de l'ASDER





## L'équipe permanente

De haut en bas et de gauche à droite :

- MILÉNA LESAGE** : stagiaire sur les questions de précarité énergétique
- DANYEL DUBREUIL** : coordinateur de la campagne passoires énergétiques
- ESTHER BAILLEUL** : responsable de projets TEPOS et mobilité
- ANNE BRINGAULT** : coordination pour les ONG des activités sur la transition énergétique
- LUCILE KREZEL** : assistante de projets
- JOËL VORMUS** : responsable de projets efficacité énergétique
- BOUCHRA ZEROUAL** : responsable de projets animation de réseau et du programme SLIME
- RADHIA BERDAOUI** : responsable administrative et comptable
- MARIE MOISAN** : responsable de projets précarité énergétique
- JENNIFER LAVALLÉ** : responsable du centre de documentation
- JANE MERY** : responsable de la communication
- YANNICK RÉGNIER** : responsable de projets énergie et territoires
- RAPHAËL CLAUSTRE** : délégué général

Et Alexis Monteil qui rejoindra l'équipe en 2016 en tant que responsable de projets animation de réseau et formation



[www.cler.org](http://www.cler.org)

TEL : 01 55 86 80 00 - EMAIL : [INFO@CLER.ORG](mailto:INFO@CLER.ORG)